

ASSOCIATION DES RETRAITÉS DU GROUPE C.E.A.
ARCEA - BUREAU NATIONAL
CEA/FAR - (Bât. 76/3) - 92265 FONTENAY AUX ROSES CEDEX
Tél. : 01 46 54 72 12 - Fax : 01 46 54 75 58
e-mail : arcea-siege@cea.fr

Coller la photo ici

DEMANDE D'ADHÉSION 2025

Personne extérieure au CEA ou des anciennes entités du Groupe CEA

Nom : Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

E-mail :

Célibataire En couple Divorcé(e) Veuf (veuve)

Ancien employeur :

Motivations pour faire partie de l'ARCEA :

Rattachement à la Section Locale de l'ARCEA Valduc

Je demande mon adhésion au sein de l'Association des Retraités du groupe CEA (ARCEA)

En qualité de Membre actif 30€ * 35€ *

L'adhésion à l'ARCEA en qualité de membre actif comprend l'adhésion à l'Union Française des Retraités (UFR).

Je m'engage à me conformer aux Statuts et au Règlement Intérieur de l'ARCEA

Mes deux parrains (*) sont :

M. Bruno DUPARAY (Président)..... N° carte d'adhérent ARCEA : 12926.....

M. Patrick VALIER-BRASIER (Vice-Président) N° carte d'adhérent ARCEA : 12154.....

Date :

Signature :

Visa du Président de la Section locale de l'ARCEA :

(*) Mentions obligatoires. Les parrains doivent être choisis dans la Section demandée parmi les membres actifs de l'ARCEA, et être retraités du CEA (au titre de l'article 1-1 des statuts)

Ce bulletin d'adhésion, accompagné d'une photographie d'identité et d'un chèque du montant de la cotisation, est à transmettre au Trésorier de la Section choisie. **

Cadre réservé au Secrétariat de la Section Locale de l'ARCEA

Demande reçue le : Transmise au Bureau National le :

N° de carte d'adhérent ARCEA : Remise le :

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au Bureau National de l'ARCEA, au CEA/Fontenay aux Roses (Tél : 01 46 54 72 12).

* Cocher la case correspondante : la différence de 5€ représente l'abonnement au « Courrier des Retraités », revue de l'UFR (4 n° par an), à laquelle nous vous conseillons de vous abonner car elle présente les positions de l'UFR et de la CFR sur les grands sujets de société qui touchent les systèmes de retraite et de santé, ainsi que tous les sujets qui concernent le monde des retraités.

** Section de Valduc : Monsieur Patrick VALIER-BRASIER
41 rue Jean Monnet – Fontaine-lès-Dijon